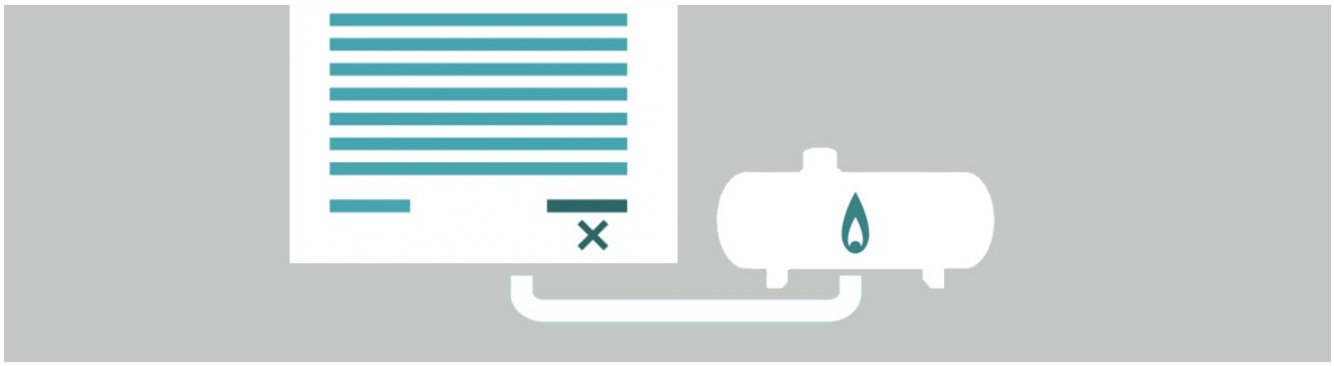
Fiche Pratique



Offres des fournisseurs proposant des contrats de gaz en citerne (GPL)

L'essentiel

Les offres GPL doivent être présentées de façon comparable entre elles.

Ces offres doivent être disponibles sur les sites des fournisseurs.

Offres des fournisseurs nationaux

antargaz energies 0 805 509 509 (Service et appel gratuits) https://www.antargaz.fr *	Toutes les offres > GAZ / particuliers > GAZ / professionnels
Butagaz GAZ & ÉLECTRICITÉ 09 70 81 81 22 (Prix d'un appel local) https://www.butagaz.fr	Toutes les offres > GAZ / particuliers > GAZ / professionnels
PRIMAGAZ 09 77 40 19 40 (Prix d'un appel local) https://www.primagaz.fr	Toutes les offres > GAZ / particuliers > GAZ / professionnels

0 977 408 506 (prix d'un appel local) https://www.vitogaz.com	Toutes les offres > GAZ / particuliers > GAZ / professionnels

Offres des fournisseurs locaux

04 90 87 05 30 / Prix d'un appel local https://www.distrigaz.fr	Toutes les offres > GAZ / particuliers > GAZ / professionnels

03 88 34 10 77 et 02.32.64.82.69 / Prix d'un appel local https://www.gaz-liberte.fr	> Offres non disponibles en ligne

03 89 37 06 11 / Prix d'un appel local https://www.allianceenergies.fr	Toutes les offres > GAZ / particuliers > GAZ / professionnels

04 76 84 36 62 / Prix d'un appel local https://greenalp.fr	Toutes les offres > GAZ propane / particuliers > GAZ propane / professionnels

N° Vert 0801 840 010 https://www.repsol.fr	Toutes les offres > GAZ propane / particuliers > GAZ propane / professionnels

07 85 41 88 70 / prix d'un appel local www.europropane.fr	Toutes les offres > GAZ propane

> Pour en savoir plus, je consulte le document en PDF : Coordonnées des fournisseurs GPL

Un arrêté du 6 novembre 2017, entré en vigueur le 1er mars 2018, a fixé la façon dont les offres GPL doivent être présentées.

> Bon à savoir : Contrairement à l'électricité ou au gaz naturel, je peux obtenir une baisse de prix en négociant avec le fournisseur. Je dispose donc de la faculté de négocier le tarif qui m'est proposé. Je dois donc faire jouer la concurrence en demandant plusieurs devis à différents fournisseurs afin d'obtenir le tarif le plus attractif. En savoir plus sur le site de la DGCCRF

* Finagaz et Antargaz ont fusionné le 31 mars 2017 pour donner naissance à Antargaz Finagaz SAS. Les deux marques ont continué d'exister jusqu'au 1er octobre 2019, date à laquelle elles sont devenues Antargaz SAS, puis à partir du 14 octobre, Antargaz Energies.

Pour tout savoir sur mes démarches et mes droits :
Je consulte le site internet www.energie-info.fr ou je contacte le 0 800 112 212 Service & appel gratuits